

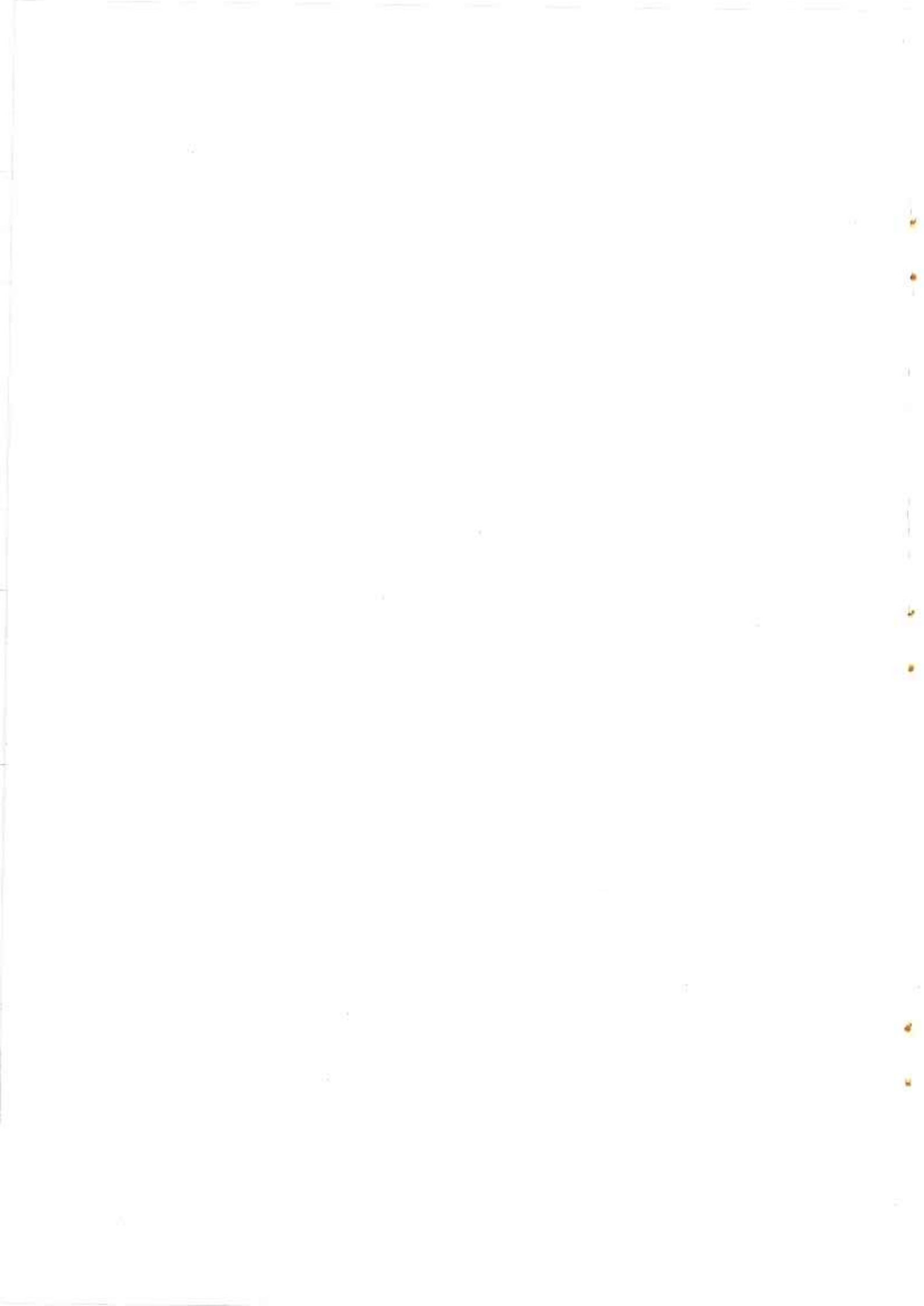
1988

**VOIR
COMPRENDRE ISSENDOLUS
AIMER**

BULLETIN ANNUEL DE LA MUNICIPALITE ET DES ASSOCIATIONS



COLLECTION : LE VILLAGE QUE J'AIME



BULLETIN D'ISSENDOLUS

Président-Fondateur

Monsieur DELLAC Jean-Claude - MAIRE d'ISSENDOLUS

Comité de Rédaction :

Président : Mr BRUNET Jean
Secrétaire : Mme FABRE Janine
Photographe : Mr BAYNAT Gabriel
Dessinateur : Mr POUDE Jean-Michel

Avec la collaboration de :

Page 2	- NUMERO 3 Oblige !	Jean-Claude DELLAC
" 3	- Voyage à PARIS	Yvonne GESTES
" 4	- "Lorsque l'ENFANT paraît"...	Abbé Elci CAYLA
" 5	- Extrait des REGISTRES de 1740	Archives
" 6	- Les IMPOTS LOCAUX	Jean-Claude DELLAC
" 10	- Rétrospective	Jean-Claude DELLAC
" 17	- L'ART qu'on AIME	José Luis ESTEVES de OLIVEIRA
" 18	- Ephémérides & Statistiques	Jean-Claude DELLAC
" 20	- Le CLUB des JEUNES	Les Jeunes
" 21	- Le CLUB des AINES	Berckmans BRUNET
" 22	- ISSENDOLUS, Commune du Causse	Luce-Rita BOSC
" 26	- SECTION Sportive	Le Bureau
" 28	- La C.U.M.A.	Jean BRUNET
" 31	- La CHASSE	Pierre PAYROL
" 32	- Le COMITE des FETES	Le Comité
" 34	- MUTUELLE D'ENTRAIDE	Marcel CABANES
" 35	- PHOTOS	Gabriel BAYNAT



Notre Revue a, maintenant, 2 Ans d'Âge. Or "2Ans" c'est le minimum de temps qu'il faut à un vin pour s'abonner et vieillir... Espérons qu'il a fallu le même temps à notre Revue pour se parfaire et donner à nos Chers LECTEURS ce parfum subtil des livres familiers qu'on aime à feuilleter parce qu'ils sont un morceau de vous-mêmes, parce qu'ils " collent " avec votre histoire de tous les jours, qu'ils font en quelque sorte resurgir un morceau de votre passé, tout en vous narrant le présent et en anticipant sur l'avenir. Bref, ils appartiennent à votre patrimoine local.

Bien entendu, le but de notre Revue n'est pas de verser dans un passéisme désuet en faisant paraître comme une resucée de vieux thèmes éculés, il s'agit de résumer la vie locale sur une année tout en amusant et divertissant le lecteur mais aussi, parfois, en apportant quelques connotations didactiques sans sombrer cependant dans les excès du manuel d'enseignement.

Ces rédacteurs ont du mérite, non moins parce qu'ils alimentent de leurs chroniques la revue, mais surtout parce qu'ils sont les animateurs de la Vie Locale.

A une époque où cette tâche s'avère de plus en plus difficile, en raison de la perte de tout engouement et de tout enthousiasme, leur mérite en paraît plus grand.

Ils deviennent des spécialistes de l'animation, déconnectés en quelque sorte de la population qui ne les suit plus. Ils sont voués à une grande solitude et pourtant ils tiennent bon parce qu'ils savent qu'ils sont au coeur même de la vie locale et que, sans eux, notre Village ne serait qu'un conglomérat d'individus disparates totalement " désolidarisés " en quête d'identité sociale.

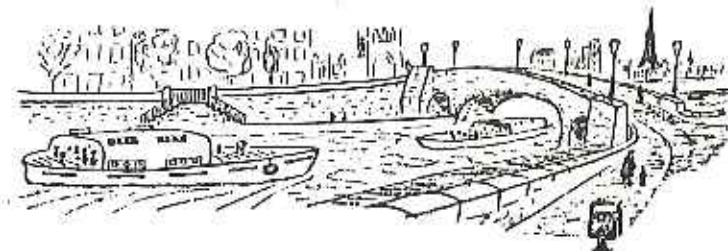
Or " L'altruisme n'est-il pas la base de toute vie sociale "? Nos animateurs ne travaillent que dans ce but " Vous divertir en permettant de maintenir les liens indispensables à la vie villageoise."

Qu'ils en soient, une fois de plus, remerciés, c'est alors que Notre Revue aura atteint son rôle d'instrument du dialogue entre eux et vous; qu'Elle sera le liant indispensable entre la base et les représentants.

N'accusez surtout pas leur muse de lèse - majesté. Non elle ne les a pas trahis, et si vous pensez que leur inspiration leur a fait quelque peu défaut, c'est qu'elle marque un temps de repos pour préparer la grande offensive des années prochaines quand vous aurez compris que leur véritable source d'inspiration : c'est " VOUS " Chers et Fidèles Lecteurs, Vous TOUS de tout coeur avec eux.

Encore une fois : N°3 vous adresse ses VOEUX de " BONNE et SOLIDAIRE Année " à l'unisson à travers les Membres de Son Comité de Rédaction.

Voyage à PARIS



Notre voyage à PARIS, ou, comment, en un minimum de temps, avec un minimum d'argent nous avons fait un merveilleux voyage.

A quatre heures, sur la place, l'allégresse est générale. Nous nous installons dans le car. Nous sommes un peu serrés, mais qu'importe !

Le début du voyage se déroule dans la bonne humeur. Après un arrêt dans la forêt pour un rapide petit déjeuner nous traversons la plaine de la Beauce, et voici déjà Versailles.

Il est onze heures, nous pique-niquons et la visite du Château commence. Galerie de glaces, jardins, pièces d'eau sont un perpétuel enchantement. Déjà 18 Heures, nous gagnons l'hébergement installation, dîner (je n'en dirai rien), et c'est de nouveau le départ vers les berges de la Seine. la visite en bateau-mouche est une féerie.

Petits et grands écarquillent les yeux devant la Tour Eiffel, les ponts, les monuments, dorés par la lumière : véritables bijoux dans leur écrin de nuit.

Nous flânonnons un peu sur les quais. Il est déjà deux heures. Après une courte nuit nous nous retrouvons devant un copieux petit déjeuner, et c'est le départ vers ORLY. Les enfants apprécient la visite de la Tour de contrôle, les explications du guide, les boeings qui décollent et se posent. Nous apercevons même un Concorde endormi sur une piste.

Il est dix heures : nous filons vers Montmartre. Nous escaladons les escaliers du Sanctuaire du SACRE-COEUR. Le panorama de PARIS se déroule à nos pieds.

Treize heures, nous traversons la Capitale le jour, et nous retrouvons les Monuments vus la nuit, et, encore une fois, c'est le même émerveillement. Après un déjeuner animé nous nous retrouvons sur le parvis de NOTRE-DAME, admirant les flèches, les sculptures, les rosaces. Nous visitons la Cathédrale : merveille d'art gothique.

Nous ne pouvons quitter PARIS sans donner un coup d'oeil au Monument le plus visité de la Capitale. Après les vieilles pierres, l'architecture de BEAUBOURG nous agresse. La place est une véritable cour des miracles, l'intérieur, inhabituel, ne fait pas l'unanimité. Par contre, les enfants raffolent du gigantesque escalier roulant extérieur qui nous conduit au sommet de l'édifice : nous y visitons le Musée d'Art Moderne aux toiles et sculptures attrayantes, parfois insolites.

Hélas ! c'est l'heure du retour. Une petite escale à ORLEANS pour nous restaurer, et le car reprend sa route.

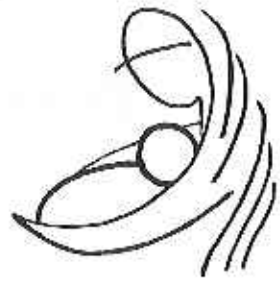
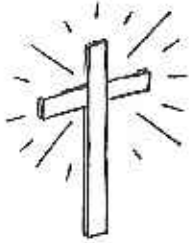
Tout le monde est fatigué, mais joyeux, excité et les conversations vont bon train. Petit à petit, les rires cessent, les paroles s'éteignent, petits et grands s'endorment.

Quatre heures : nous arrivons sur la place du village, la tête et les yeux remplis d'images et de souvenirs? Nous parlons déjà de notre prochain voyage. Où irons-nous ?

Qu'importe ! pourvu que nous ayons la joie d'être encore une fois ensemble, dans l'entente et la bonne humeur générales.

"MERCI" à tous ceux qui ont permis la réussite de notre Voyage Scolaire.

Mme GESTES Yvonne



" LORSQUE L' ENFANT PARAÎT... "

En ce temps de Noël, j'ai vu sur le petit écran la célèbre pièce d'A. Roussin " Lorsque l'Enfant paraît ". Pièce qui n'a rien de religieux ni de moral, mais fort divertissante.

Les Français connaissent aussi les vers de Victor Hugo : " Lorsque l'Enfant paraît, le cercle de famille applaudit à grands cris, son doux regard qui brille fait briller tous les yeux".

Est-ce toujours vrai ?

Pour nous, en ce temps de Noël, l'Enfant vient de paraître : L'Enfant-Dieu, dont la venue nous sauve de cette mort qui, grâce à lui, ne sera qu'une mort périssable. Et nous l'avons fêté de cent manières. Mais peut-être avons-nous oublié QUI nous fêtons ?

Un tel folklore poétique, exotique, gastronomique, s'est graffé autour de la naissance de L'Enfant-Dieu...

Devant ce berceau, comme les Mages de la Crèche, Qui nous apprendra à apporter l'or, l'encens et la myrrhe de la tendresse, de l'amour, de la reconnaissance ?

Ce sont les Anciens, nos Anciens. Qu'on les appelle comme on voudra : aïeux, parents de parents, les vieux... ils ont traversé d'autres temps : simples ou douloureux. Enfants de temps habitués à commander en maîtres et devant qui tout doit plier, ce sont des témoins-souvenirs en ce temps où le progrès pousse le progrès, toujours plus avant.

Comme les Mages venus de l'Orient, nos Anciens ont traversé des pays que les enfants ne connaissent pas, ne peuvent pas connaître.

Ce n'est pas sans une amitié et une reconnaissance profondes que l'auteur de ces lignes garde le souvenir de tous ceux qui ont été à l'origine de l'éveil de mon intelligence, et surtout de mon intelligence aux réalités divines, et du désir de faire connaître aux autres un peu de cette amitié que Dieu apporte aux autres.

Ils l'ont fait avec des mots très simples. Ils n'étaient pas "savants". Mais des mots qui se sont gravés dans la conscience. Ils nous parlaient de réalités qui ont bien évolué : "Et si demain nous faisons la lessive..." "Qu'esaco : faire la lessive" Comment faire comprendre aux petits que la machine à laver n'existait pas !

Nos Anciens nous parlent aussi du temps de "l'occupation". Qu'est-ce que c'est l'occupation ? Etre occupé ça veut dire : faire un travail. Mais ce temps de "l'occupation" qu'est-ce que c'était ?

Nos anciens, nos Maîtres d'Ecole nous ont parlé avec des mots ordinaires, mots qui nous ont marqués. N'êtes-vous pas frappés quand vous assistez, à la T.V. à un sondage, dans les rues de nos grandes villes (où les gens doivent en savoir des choses...) de l'ignorance des gens questionnés. Ils ne connaissent que le côté superficiel, artificiel et futile de la vie, car l'ignorance nous envahit.

Que savent les enfants des responsabilités familiales, des Certitudes de la Foi ; eux, qui déjà, les fuient en prétendant construire leur vie sur des fétus de paille...

Ces "sondés" n'ont-ils pas eu de vrais parents ? Ont-ils été "lâchés", seuls, trop tôt dans la vie ?

Certains disent que les enfants n'ont pas eu les conseils et les exemples des Anciens et qu'ils sont devenus des "barbares", ce qui ne veut pas dire qu'ils deviendront les hordes de quelque nouvel "Attila"...

Des "barbares", c'est sans doute un peu fort. Disons plutôt qu'ils sont des plantes sans racines. Elles ne poussent plus les racines...

On demandait à un historien : pourquoi il avait écrit des livres sur la Guerre de 1914. Il répondit " IL LE FAUT", un peuple qui n'a pas de mémoire n'a pas d'avenir "

Et là où il n'y a pas d'avenir c'est parce qu'il n'y a pas d'Espérance. Le Cardinal LUSTIGER, converti du Judaïsme et baptisé à 14 ans, devenu l'illustre Archevêque de PARIS, termine son livre : " Le Choix de Dieu" par cette réflexion : "Si je garde l'Espérance du Royaume de Dieu, comme une source de Sagesse et de Bénédiction, l'histoire humaine n'est plus le CAUCHEMAR "plein de bruit et de fureur" évoqué par Shakespeare. L'attente du Royaume de Dieu, c'est la remise de soi-même à un plus grand que soi. L'Espérance est, finalement, la patience de Dieu dans l'Histoire".

Que "NOEL", que tous les "NOELS" que nous avons vécus avec nos Anciens (lorsque l'unique orange de l'année trouvée dans notre soulier nous faisait sauter de joie) mettent dans l'esprit et le cœur des enfants d'aujourd'hui : l'or, l'encens et la myrrhe, REPONSE de l'Amour des Hommes à la TENDRESSE de DIEU.

Votre CURE

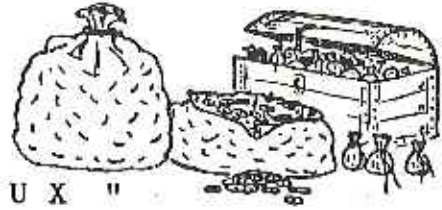
Extrait des registres paroissiaux de 1740 tenus par les curés.

Mar) Louis tartayré de la matebio parroisse de saignes et Jeanne de
rouquet du bourg de l'hospital ont veu la benediction nuptiale
après l'Étre de l'Église par la réception des sacrements
le 22^e juin 1740 toutes les règles de l'Église étant observées, et sans
qu'il nous ait parvenu aucun Impediment Civil ny canonique par
moy ^{maire} soussigné en présence des anciens del'Église de saignes parroisse
d'autoye, de thomas anglois, pierre canevos d'albier, Jean barbie
de la matebio parroisse de saignes non signés pour ne scavoir et de ce
par nous requis.

Rigal ~~curé~~ vicaire

Le vingt deuxième juin 1740 après les fiançailles et publications
don l'Étre des mariages l'Étre matrimonial l'Étre de l'Église de saignes
et avec l'Église du village de saignes fait et prendue trois
jours de dimanche ou fêtes non impediées, sans aucun
aucun Impediment canonique ny civil, sans permission de l'Église
Dami Curé, y leur ay donné la benediction nuptiale en
présence de Jean Dellue, Baptiste Dellue, Jean Dami, et
Guillaume Barriot led Dellue ont signé a vis moy notaire public pour
ne scavoir des requis par moy

Jean Dellue
Benédicte Arrière



" Les I M P O T S L O C A U X "

L'Etude développée, ci-dessous, est le premier volet d'un diptyque qui se poursuivra l'Année prochaine (Bulletin N°4-Année 1989) par une étude du calcul des Taux d'Impositions Communales avec une application pour notre Commune ainsi qu'une présentation chiffrée des quatre grandes Catégories d'Impôts à ISSENDOLUS en mesurant leur impact dans notre Budget Communal.

Cette année nous nous bornerons à décrire les quatre grandes Catégories d'Impôts dans leur ligne générale, à savoir leur Assiette, les abattements et les exonérations.

La fiscalité locale est née avec la République en 1790, mais elle était au tout début une fiscalité d'Etat car ce dernier recouvrait, pour son compte, des impôts assis sur le patrimoine immobilier des Collectivités Locales. Ce n'est qu'avec l'amorce d'une politique de décentralisation que la fiscalité est devenue spécifiquement locale : Recouvrement par l'Etat pour la quasi totalité des Communes mais pour le compte des Communes.

La fiscalité locale s'oppose donc à la fiscalité d'Etat. La loi de décentralisation de 1983, en donnant plus de pouvoirs aux Communes, a déchargé l'Etat au détriment des Collectivités Locales et nos politiques permettent toujours de souligner que, s'il est incontestable que la fiscalité d'Etat est moins lourde la pression fiscale elle, l'est beaucoup plus.

Par pression fiscale il faut entendre : Impôt d'Etat + Impôts Locaux + Cotisations Sociales. Il est certain que la charge des cotisations sociales s'est accrue considérablement et a anéanti les effets de l'allègement de l'Impôt d'Etat.

En résumé, le contribuable paie plus parce que globalement le poids des prélèvements obligatoires est plus important.

Schéma
d'illustration

Impôt d'Etat (IRPP - TVA - Impôts sur les Sociétés)
Impôts Locaux et Cotisations Sociales
Plus de pouvoirs + de Charges
Charges supplémentaires compensées par l'Etat théoriquement mais la compensation ne joue pas intégralement (ment d'où augmentation de l'Impôt sur les Ménages pour l'équilibre du Budget Communal.

pour assurer l'équilibre des Comptes de la Sécurité Sociale.

Au poids de ces prélèvements obligatoires s'ajoute le déficit budgétaire qu'il va falloir rembourser (on ne peut pas toujours dépenser plus qu'on a encaissé).

Il en résulte que le poids de la fiscalité locale n'est pas négligeable.

Il convient donc d'en décrire ces grandes composantes.

" Les Impôts Locaux " (suite)

Jadis, on parlait des 4 Vieilles :

- Cote Mobilière
- Impôt sur les portes et fenêtres
- Patentes
- Impôt sur les terres

Aujourd'hui, depuis 74, il s'agit de la contribution foncière sur les Propriétés Bâties, la Taxe foncière sur le non bâti, la taxe d'habitation, et en 1976 la patente a été réaménagée, et elle est devenue la taxe professionnelle.

Cette réforme procède d'une volonté de moderniser l'appareil fiscal en créant une assiette unique : la valeur locative et en instituant un système d'actualisation annuelle des valeurs locatives par le biais des majorations forfaitaires, un système de révision triennale ou biennale des valeurs locatives (Révision en 1987) ainsi que la refonte du cadastre tous les 30 ou 50 ans. Toutes les Communes, ou presque, ont depuis 1930 leur cadastre rénové (ISSENDOLUS en 1953). Très peu ont encore le cadastre napoléonien.

- I - La TAXE Foncière Bâtie -

C'est l'Impôt qui frappe les propriétés bâties, les propriétaires au I/I/ d'une année; elle frappe les constructions fixées au sol à perpétuelle demeure ainsi que les terrains devant la maison : jardins, cour, parkings.

- Exonérations permanentes :

Propriété publique (3 conditions - Service public - Non productif de revenus, propriété communale.)

- Exonérations temporaires :

- a) de plein droit pendant 2 ans pour les constructions nouvelles à usage d'habitation
- b) 2 ans d'exonération pour les créations d'entreprises (les 2 années qui suivent la création)

Mode d'établissement : On tient compte :

- d'un classement (de 1 à 8)
- de la surface habitable
- de l'ancienneté
- du confort
- de l'entretien
- de la situation particulière

Il en résulte une valeur locative à laquelle on pratique un abattement de 50 % (frais de gestion).

A cette taxe se greffe la taxe d'enlèvement d'ordures (comme à ISSENDOLUS).

- II - PROPRIETES non Bâties -

Ce sont les terrains non couverts par des constructions.

- Exonérations permanentes :

Propriété publique - Jardins sociaux

- Exonérations temporaires :

- Terrains replantés en bois : 30 ans
- Marais asséchés - Landes remises en culture : 20 ans
- Remise en valeur de toute terre : 10 ans
- Sur la valeur locative : abattement 20 %

- III - La TAXE D'HABITATION -

Elle frappe l'occupant d'un Local d'Habitation

- Exonérations :

Résidences Universitaires (pour étudiants)

Locaux diplomatiques

Elle est assise sur la valeur locative cadastrale

- Trois Catégories d'abattements :

a) Abattement pour charge de famille (légal)

Il correspond à 10 % de la valeur locative moyenne des habitations de la Commune pour les 2 premières personnes à charge,

Puis 10 % pour les personnes suivantes, les collectivités locales peuvent majorer de 9 ou 10 points ces abattements,

Il s'agit des enfants à charge + personnes âgées de plus de 70 ans vivant sous le même toit.

b) Abattement facultatif général :

- 5, 10, 15 % au choix de la Commune

c) Abattement spécial (personnes modestes)

- IV - La TAXE PROFESSIONNELLE -

Champ d'application :

Celui qui exerce, à titre habituel, une profession indépendante (libérale, commerciale, industrielle).

-Exonérations permanentes : Les agriculteurs, les coopératives agricoles occupant 3 salariés : cas des artisans qui travaillent seuls, ils paient un droit fixe, mais ce n'est pas la taxe professionnelle.

Si l'artisan a : de 3 salariés, il a des atténuations de base :

- 1 Salarié 3/4 de réduction

- 2 " 1/2 de réduction

- 3 " 1/4 de réduction

Autres Exonérations :

- Les artistes, Sage-Femmes, Avocats stagiaires

-Exonérations Temporaires :

Dans le cadre de l'aménagement du Territoire en 1965, le législateur a voulu encourager l'implantation d'Entreprises dans certaines régions. Le Conseil Municipal doit prévoir l'exonération : 5 ans maximum.

-Entreprises nouvellement créées : Exonération 2 ans (année de création + 2 années suivantes (initiative du Conseil Municipal).

- LES BASES d'IMPOSITION : Elles sont la somme de 2 Eléments :

-La valeur locative des immobilisations corporelles, utilisées pour les besoins de la profession.

-La fraction des salaires (pour certains contribuables la fraction des Recettes).

- Année de référence : Bases de 2 ans en arrière.

-I- Valeur locative des Immobilisations corporelles :

- Immobilisations soumises à taxe foncière (constructions) pour les petits redevables, on ne prend en considération que seuls les biens soumis à la taxe foncière, ce qui explique que pour un redevable qui atteint 1 million de Chiffre d'affaire (sauf pour les prestataires de service ou le seuil est alors de 400.000 Frs) sont pris en outre en compte ; le matériel, le mobilier de bureau, les agencements c'est-à-dire les biens non soumis à taxe foncière.

-4- "Les Impôts Locaux" (suite)

Ce cas est valable pour une Entreprise d'ISSENDOLUS dont le chef s'étonnait du nouveau montant à payer.

Quelle est cette valeur locative ?

Biens soumis à la Taxe sur le foncier bâti : valeur locative cadastrale.

Pour les autres Biens Valeur Locative = 16 % de leur prix de revient.

Si l'Entreprise est locataire : 16% du Loyer s'il est normal.

Si l'augmentation de valeur locative est trop grande d'une année sur l'autre, on la prend en compte pour moitié (pour les biens soumis à Taxe Foncière).

-II- Les SALAIRES :

Pour certaines Catégories de contribuables (Les Titulaires de B.N.C., Professions libérales et Agents d'affaires avec moins de 5 salariés, on prend 10% des recettes déclarées.

Pour les autres catégories : ce sont les Salaires qui sont pris en compte, sauf ceux versés aux apprentis et aux handicapés physiques

-La LOI de FINANCES 1987 et ses Applications en matière de T.P.-

-Abattement général à la base de 16%

En 1976 le passage de la Patente à la T.P. a donné des ressauts de taxe, parfois 1000% d'augmentation, alors on a décidé de plafonner les cotisations en fonction de la valeur ajoutée 6%, aujourd'hui 5%.

Ainsi s'achève, dans les grandes lignes, la description des quatre grandes taxes locales, mais il faut savoir que le produit de ces taxes fait l'objet d'un vote du Conseil Municipal qui en détermine le taux. C'est la grande innovation de la réforme de 83 qui sera exposée dans le N°4 de l'Année 1989.

Il faut savoir tout de même que la Commune n'est pas la seule à collecter le produit fiscal local : le Département prend sa part ainsi que la Région, les Etablissements publics comme la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers puisent également à cette source ainsi que le Budget annexe des Prestations Sociales Agricoles.

JEU : " LAISSEZ LA BALLE "

Deux équipes X et O (ou plus) en colonnes. Les joueurs doivent être distants, les uns des autres, de 2 à 3 mètres au moins.

Le joueur de queue a une balle en main. Au commandement il doit venir se placer le plus rapidement possible devant sa colonne (à 2 ou 3 mètres de celui qui se trouvait le premier), mais il doit laisser, au passage, la balle dans les mains de l'avant-dernier, qui ne peut partir à son tour que lorsque celui qui lui a laissé la balle, ayant pris place devant la colonne, lève le bras.

Si l'on oublie de donner la balle, il faut réparer cet oubli avant de repartir.

(Franchise des joueurs qui ne doivent pas partir avant le signal de celui qui vient devant la colonne).

- Quelle différence y a-t-il entre un astronome et un général ?

Réponse : L'astronome admire les étoiles tandis que le général fait admirer les siennes.



- R E T R O S P E C T I V E -

LE CONSEIL MUNICIPAL A ISSENDOLUS

DE 1904 à nos JOURS

Le but de cette étude est de donner à nos chers Lecteurs une vision plus claire de nos différentes assemblées municipales qui ont présidé aux destinées de notre Commune, en faisant état des différents aléas qui ont souvent secoué leur fonctionnement tout en faisant ressortir, pour chacun des élus, grâce aux voix obtenues, par eux, l'impact plus ou moins grand qu'ils avaient sur l'ensemble de leurs concitoyens.

Bien entendu, il ne sera pas fait état des candidats battus, pour ne pas donner le pas à une polémique stérile. L'anecdote y retrouvera son compte puisque les liens de parenté des élus avec nos actuels concitoyens apparaîtra. Avant d'abonder dans le détail du résultat des différents scrutins il convient de rappeler quelques points significatifs qui éclaireront le lecteur :

- jusqu'aux Elections de 1947 la Commune ayant plus de 500 habitants il y aura 12 conseillers, ce n'est qu'au recensement de 1946 (443 habitants) et postérieurement que seront élus 11 Conseillers en 1947 notamment pour la première fois.

- Avant le scrutin de 1947, seuls les hommes votaient; 1946 : année de la promotion de la femme verra accorder le droit de vote à nos homologues féminins sur l'ensemble du territoire national.

- L'ordre des candidats élus détermine l'ordre du tableau (ordre décroissant des voix)

ELECTIONS MUNICIPALES de 1904 (Scrutin du 7 MAI)

<u>N O M</u>	<u>Qualité</u>	<u>DOMICILE(lieu-dit)</u>
RIGAL Antoine	Adjoint	Ygounet
GRIMAL Henri	Maire depuis 1892	Suquet
GAZEAU Noël	C.M.	Dadot
BATUT Jean-Pierre	C.M.	Au Breil
DELSAHUT Ambroise	C.M.	Mondou
DELLAC Jean-Louis	C.M.	Marches
DELSAHUT Antoine	C.M.	Souillol
MONTET Jean	C.M.	Soulestrein
CAMINADE Baptiste	C.M.	Touleyrou
AYROLES Xavier	C.M.	Vernique
TOURNIE Marcelin	C.M.	Le Soucq
FRANCOUAL Firmin	C.M.	Lacanetie

Petite Histoire : GRIMAL Henri était le grand-père de Mme Veuve THINIERES, propriétaire au FANGHAS.

- GAZEAU Noël : grand-père de Mr Camille GAZEAU de DADOT

- BATUT Jean-Pierre : grand-père de Mr BATUT Pierre du Breil

- DELSAHUT Ambroise : arrière grand-père de Mr DELLAC Jean-Claude, Maire actuel.

" ELECTIONS MUNICIPALES de 1904" (suite)

Petite Histoire (suite)

- DELLAC Jean-Louis : arrière grand-père de Mr DELLAC Jean-Claude Maire actuel.
- DELSAHUT Antoine : grand-père de Mme Henriette CAVALIE de BUZAT
- TOURNIE Marcelin : grand-père de Mme POUJADE Simone d'AYNAC

ELECTIONS du 3 MAI 1908

DELSAHUT Ambroise	C.M.	Mondou
RIGAL Antoine	Adjoint	Igounet
CAMINADE Baptiste	C.M.	Touleyrou
DELLAC Jean-Louis	C.M.	Marches
MONTET Jean	C.M.	Soulestrein
GRIMAL Henri	Maire	Suquet
GAZEAU Noël	C.M.	Dadot
BATUT Jean-Pierre	C.M.	Le Breil
DELSAHUT Antoine	C.M.	Souillol
TOURNIE Marcelin	C.M.	Le Soucq
BRUNET Justin	C.M.	L'Hôpital
FRANCOUAL Firmin	C.M.	Lacanezie

L'élection de FRANCOUAL Firmin fut contestée et il fut remplacé par VERNET Albert, Le BREIL.

Petite Histoire :

- BRUNET Justin était le père de Mr BRUNET Camille, ancien MAIRE décédé en 1986.
- VERNET Albert se trouve être l'arrière grand-père de Mr VERNET Paul, actuel Conseiller Municipal.

ELECTIONS du 5 MAI 1912

RIGAL Antoine	Adjoint	Igounet
GAZEAU Noël	C.M.	Dadot
BATUT Jean-Pierre	C.M.	Le Breil
GRIMAL Henri	Maire	Suquet
DELLAC Jean-Louis	C.M.	Marches
TOURNIE Marcelin	C.M.	Le Soucq
FABRE Auguste	C.M.	Issendolus
BONNAFOUCIE Elie	C.M.	Vialoze
GRIMAL Henri	C.M.	La Balme
DELSAHUT Ambroise	C.M.	Mondou
BRUNET Justin	C.M. (élu au 2 ^e tour)	L'Hôpital
RICHARD Vincent	C.M. (élu le 17/7/1913)	Lacoste
DELSAHUT Antoine	C.M.	Souillol

Petite Histoire :

- FABRE Auguste est le grand-père de FABRE René, actuel secrétaire de Mairie.
- BONNAFOUCIE Elie : grand-père de Mme CABANES Suzanne de VIALOZE
- GRIMAL Henri de la BALME : père de Mme CAVALIE Henriette de BUZAT
- RICHARD Vincent : le grand-père de Mme DELSAHUT de LACEREDE de BIO
- " " : le grand-père de Mr MARTY Louis, du Périé de GRAMAT.

L'Election d'Antoine DELSAHUT fut annulée : il avait 1 voix de moins que son gendre GRIMAL Henri de la BALME. Election annulée par le Conseil de Préfecture (7 Juin 1912), puis Jugement confirmé par le Conseil d'Etat le 9 Mai 1913, il fut remplacé par RICHARD Vincent.

Motif : Un tel lien de parenté était prohibé dans les Communes de plus de 500 Habitants.

" ELECTIONS du 30 NOVEMBRE & 7 DECEMBRE 1919 "

RIGAL Antoine (Elus au 1er Tour)	109 Voix	Le Causse
GRIMAL Henri " "	108 Voix	La Balme
BRUNET Justin " "	103 Voix	L'Hôpital
TOURNIE Léopold " "	102 Voix	Le Soucq
VERNET Léopold " "	98 Voix Adjoint	Le Breil
BONNAFOUCIE Elie " "	96 Voix C.M.	Vialoze
BRUNET Louis " "	94 Voix C.M.	Bourg ISSENDOLUS
CAVALIE Alphonse " "	89 Voix	Buzat
DAUCOU Henri " "	88 Voix	Mondou

Elus au 2^e Tour :

BERGOUGNOUX Ambroise	109 Voix Maire	Montin
DESPEYROUX Alphonse	98 Voix	Lacanezie
GRIMAL Jean-Pierre	94 Voix	L'Hôpital
DELLAC Marcelin Elu 12/9/1920	88 Voix	Marches

Monsieur BERGOUGNOUX, Maire, mourut le 10 Août 1920, il fut remplacé aux Elections du 12 Septembre 1920 par Mr DELLAC Marcelin qui obtint 88 Voix, il était le grand-père de Mr DELLAC Jean-Claude, Maire actuel.

Monsieur VERNET Léopold fut élu "MAIRE" le 26 Septembre 1920.

Monsieur GRIMAL Henri fut élu "Adjoint" le 10 Octobre 1920

Petite Histoire :

- VERNET Léopold est la grand-père de Mr VERNET Paul, actuel Conseiller Municipal.
- BRUNET Louis, est le père de Mr BRUNET Berckmans du Bourg.
- CAVALIE Alphonse est le père de Gilbert et Edouard CAVALIE, respectivement de BUZAT et MONDOU.
- BERGOUGNOUX Ambroise, grand-oncle de Mme ROUGIE Henri de TREMINES
- DESPEYROUX Alphonse, grand-père de DESPEYROUX Georges, Conseiller Municipal et de Mme Germaine CROS de Lacanezie.
- TOURNIE Léopold, père de Mme POUJADE Simone d'AYNAC.

" ELECTIONS du 3 MAI 1925 "

VERNET Léopold	157 Voix Maire	L'Hôpital
GRIMAL Jean-Pierre	145 Voix	L'Hôpital
BRUNET Justin	141 Voix	L'Hôpital
RIGAL Antoine	134 Voix	Le Causse
BRUNET Louis	131 Voix	ISSENDOLUS
BONNAFOUCIE Elie	127	Vialoze
GRIMAL Henri	116 Voix Adjoint	La Balme
DESPEYROUX Alphonse	115 Voix	Lacanezie
CAVALIE Alphonse	105 Voix	Buzat
DAUCOU Henri	98 Voix	Mondou
DELLAC Marcelin	97 Voix	Marches
TOURNIE Léopold	87 Voix	Le Soucq

" ELECTIONS du 5 & 12 MAI 1929 "

Elus au 1er Tour :

BONNAFOUCIE Elie	Adjoint	Vialoze
VERNET Léopold	Maire	L'Hôpital
BRUNET Justin	C.M.	L'Hôpital
GAUTIE Charles	C.M.	Teulières
RIGAL Antoine	C.M.	Le Causse
GRIMAL Jean-Pierre	"	L'Hôpital
BRUNET Louis	"	Issendolus
CAVALIE Alphonse	"	Buzat
DESPEYROUX Alphonse	"	Lacanezie

" ELECTIONS du 5 & 12 MAI 1929 " (suite)

Elus au 2^e Tour :

BONNAFOUCIE Pierre	Lacoste
ISSALY Jean-Louis	Malpial
CALLE Gabriel	Mondou

- Mr BONNAFOUCIE Pierre est le père de Mme Blanche COUNORD de GRAMAT.
- Mr ISSALY Jean-Louis est le père de Mme Louissette THAMIE de Donnadieu de GRAMAT.
- Mr CALLE Gabriel est le père de Mme Berthe VIEILLESCAZES du Bourg d'ISSENDOLUS.

" ELECTIONS du 5 & 12 MAI 1935 "

VERNET Léonce	Elus 1 ^e Tour	93 Voix	Maire	L'Hôpital
BONNAFOUCIE Elie	"	89 Voix	Adjoint	Vialoux
BRUNET Justin	"	89 Voix		L'Hôpital
CALLE Gabriel	"	88 Voix		Mondou
AUBIN Marius	"	85 Voix		Lacaral
BONNAFOUCIE Pierre	"	83 Voix		Lacoste
BRUNET Paul	"	81 Voix		L'Hôpital
DESPEYROUX Alphonse	"	81 Voix		Lacanetie

Elus au 2^e Tour :

BRUNET Louis	86 Voix	Issendolus
GRIMAL Henri	84 Voix	La Balme
GAUTIE Charles	83 Voix	Gramat
GAUTIE Félix	82 Voix	Le Causse

Mr AUBIN Marius sera élu "adjoint" en remplacement de Mr BONNAFOUCIE Elie, décédé en 1938, puis il sera nommé "Maire" en Juillet 1942, suite à la démission de Mr Léonce VERNET. Mr BRUNET Louis sera nommé "Adjoint".

Ces 2 nominations ci-dessus procèdent du gouvernement de VICHY.

Petite Histoire :

- Mr VERNET Léonce est le père de Mr VERNET Paul, actuel Conseiller Municipal.
- Mr AUBIN Marius est le père de Mr AUBIN Henri de MARCHES
- Mr BRUNET Paul est le père de Mr BRUNET Fernand, Mr BRUNET Jean, et Mme BOS Jacqueline.
- Mr GAUTIE Félix était le frère de Mr GAUTIE Armand, exploitant forestier et Gérant de café à ISSENDOLUS.

" ELECTIONS DE 1945 "

- 2 Listes -

LISTE du Maire sortant, élue en totalité -

BRUNET Camille	C.M.	198 Voix	L'Hôpital
AUBIN Marius	Maire	192 Voix	Lacaral
(élu le 17 Mai 1945)			
CAYROL Roger	C.M.	161 Voix	Touleyrou
CALLE Gabriel	"	154 Voix	Mondou
BONNAFOUCIE Pierre	"	150 Voix	Lacoste
BRUNET Paul	"	144 Voix	L'Hôpital
MASMAYOUX Louis	"	142 Voix	Vernique
BOUZOU Louis	"	142 Voix	L'Hôpital
GAUTIE Charles	"	135 Voix	Gramat
AYROLES Armand	"	133 Voix	Vernique
BRUNET Albert	"	130 Voix	Le Breil

(élu Adjoint le 17/5/45)

" ELECTIONS DE 1945 " (suite)

LISTE du Maire sortant, élue en totalité - (suite)

BONAFUCIE Olivier 185 Voix Vialoux

" ELECTIONS DE 1947 "

- 2 Listes -

LISTE du Maire sortant, élue en totalité -

AUBIN Marius	189 Voix	<u>Maire</u>	Lacarel
BONAFUCIE Olivier	173 Voix		Vialoux
BRUNET Camille	168 Voix		L'Hôpital
AYROLES Armand	165 Voix		Vernique
BRUNET Paul	162 Voix		L'Hôpital
BOUZOU Louis	161 Voix		Touleyrou
BONAFUCIE Pierre	155 Voix		Lacoste
BRUNET Albert	148 Voix	<u>Adjoint</u>	Le Breil
MASMAIUX Louis	145 Voix		Vernique
CAYROL Roger	145 Voix		Touleyrou
CALLE Gabriel	135 Voix		Mondou

" ELECTIONS DE 1953 "

Une seule LISTE + de 2 Candidats isolés : ELUS -

AUBIN Marius	223 Voix	<u>Maire</u>
BRUNET Camille	179 Voix	C.M.
BRUNET Paul	177 Voix	C.M.
BRUNET Albert	176 Voix	<u>Adjoint</u>
BONAFUCIE Olivier	173 Voix	C.M.
DELSAHUT Paul	170 Voix	"
BONAFUCIE Pierre	168 Voix	"
MASMAIUX Louis	154 Voix	"
CALLE Gabriel	135 Voix	"
BOUZOU Louis	130 Voix	"
CAYROL Roger	129 Voix	"

CANDIDATS Isolés : Non ELUS -

CAUSSANEL Elie	35 Voix	Malpial
LACAM Ferdinand	32 Voix	L'Hôpital

" ELECTIONS DE 1959 "

Pas de LISTE :

AUBIN Marius	224 Voix	<u>Maire</u> décédé 16/10/60
BRUNET Camille	193 Voix	<u>Maire</u> le 13/11/60
DELSAHUT Paul	170 Voix	
DESPEYROUX Georges	160 Voix	
CROS Albert	153 Voix	
BONAFUCIE Pierre	148 Voix	
BOUZOU Louis	147 Voix	
CALLE Gabriel	129 Voix	
BRUNET Albert	129 Voix	<u>Adjoint</u>
GRIMAL Edouard	135 Voix	Liste d'opposition
GAUTIE Félix	132 Voix	" "

AUBIN Marius fut remplacé par BREL Alexandre aux Elections complémentaires du 6 Novembre 1960 : 123 Voix

" ELECTIONS DE 1965 "

LISTE du MAIRE sortant :

BRUNET Camille	166 Voix	<u>Maire</u>
DESPEYROUX Georges	146 Voix	
SASMAYOUX Anna	145 Voix	
LAPARRO Roger	141 Voix	
CROS Albert	134 Voix	
AUBIN Henri	139 Voix	<u>Adjoint</u>
DELSAHUT Paul	132 Voix	
LAPARRO Robert	130 Voix	
JOUANTOU Marcel	129 Voix	
RICROS Marcel	129 Voix	
GRIMAL Edouard	128 Voix	Liste d'opposition

" ELECTIONS DE 1971 "

ELUS au 1er Tour :

BRUNET Camille	150 Voix	<u>Maire</u>
AUBIN Henri	139 Voix	<u>Adjoint</u>
DESPEYROUX Georges	139 Voix	
LAPARRO Roger	134 Voix	
CROS Louis	130 Voix	
FABRE Adrien	129 Voix	
BRUNET Jean (L'Hôpital)	123 Voix	Liste d'opposition
VERNET Paul	141 Voix	<u>ELU au 2^e Tour</u>
- ne s'est présenté qu'au 2 ^e Tour		

ELUS au 2^e Tour :

BRUNET Fernand	137 Voix	Liste d'opposition
DELSAHUT Raoul	127 Voix	" "
JOUANTOU Marcel	125 Voix	Liste du MAIRE sortant

" ELECTIONS DE 1977 "

ELUS au 1er Tour :

DESPEYROUX Georges	133 Voix	
JOUANTOU Marcel	131 Voix	<u>2^e Adjoint</u>
VERNET Paul	130 Voix	
MASMAYOUX Benjamin	129 Voix	
DELIAC Jean-Claude	128 Voix	<u>MAIRE</u>
CROS Louis	126 Voix	<u>1er Adjoint</u>
PAYROL Pierre	125 Voix	Liste d'opposition
CAYROL Michel	121 Voix	" "
BRUNET Jean-Claude	119 Voix	" "

ELUS au 2^e Tour :

CABANES Pierre	132 Voix	Liste d'opposition
LAPARRO Jean-Louis	120 Voix	" "

"ELECTIONS DE 1983"

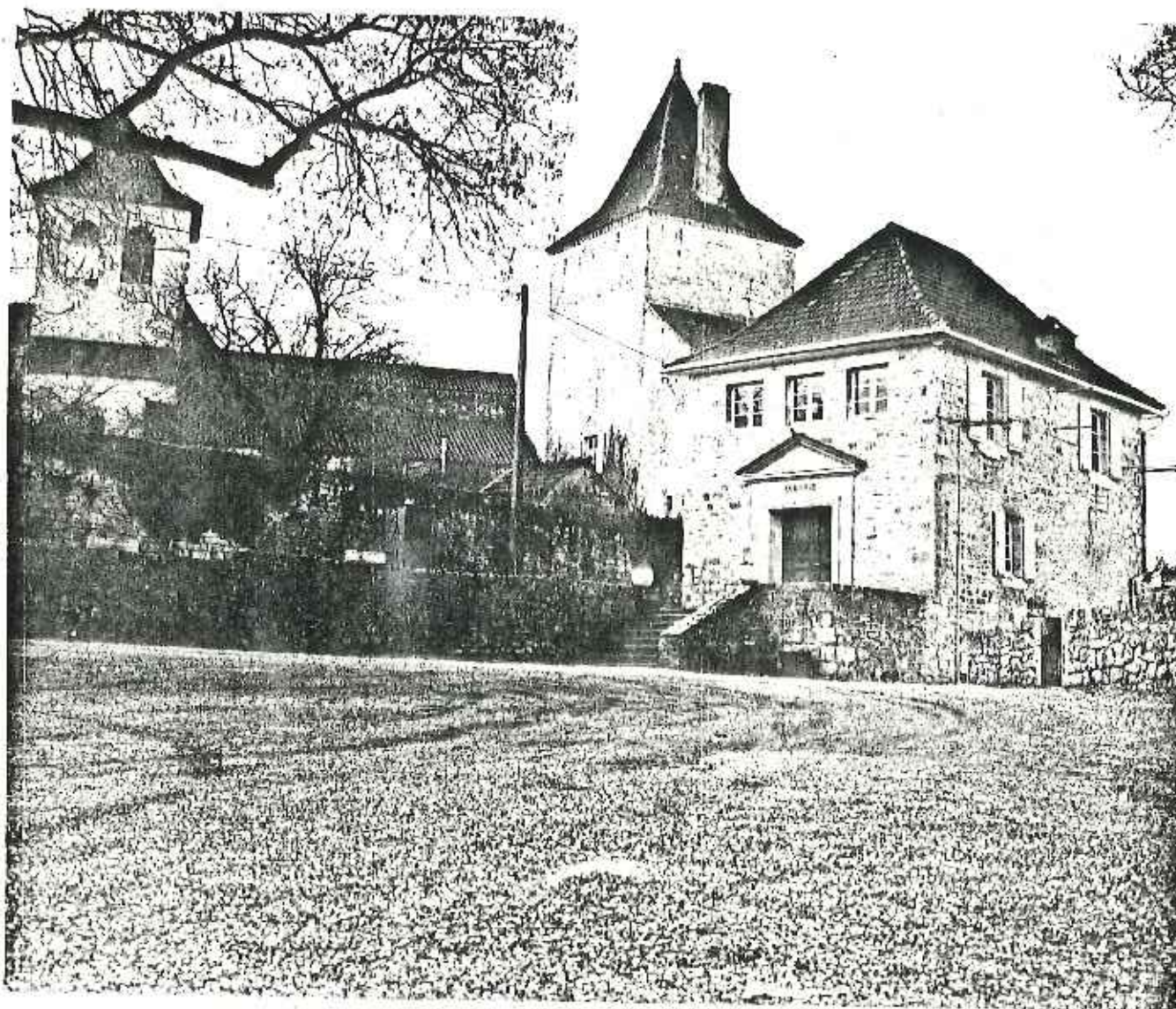
ELUS au 1er Tour :

DELLAC Jean-Claude	<u>Maire</u>	186 Voix
JOUANTON Marcel	<u>2è Adjoint</u>	165 Voix
VERNET Paul		164 Voix
DUMANOIE Robert		160 Voix
CROS Louis	<u>1er Adjoint</u>	159 Voix
LAPARRO Robert		156 Voix
DESPEYROUX Georges		155 Voix
LAVINAL Bernard	<u>3è Adjoint</u>	153 Voix
BRUNET Jean-Claude		146 Voix Liste d'opposition

ELUS au 2è Tour :

BOISSET Christian	147 Voix) Liste du MAIRE sortant
DELFON Denis	146 Voix	

"ELECTIONS DE 1989".... ?



" L'ART QU'ON AIME "

Il est vrai que l'art de réaliser de la sculpture sur bois, à la main, n'est pas donné à tout le monde.

Le passé nous a légué une multitude de sculptures d'Art qui, à travers les siècles, ont enrichi notre patrimoine artistique.

Actuellement, notre triste civilisation : son manque d'humanité, disons même d'honnêteté, ne pourra jamais aider les jeunes Artistes de notre époque à continuer l'oeuvre de ces grands Maîtres.

Ces grands artistes du passé - passé toujours présent - qui pour réaliser leurs oeuvres ont dû, bien souvent, manger du pain noir. Ils ont dû également penser que l'art qui les animait était un mal d'amour qui mène à la misère !....

De nos jours, par manque d'information ou d'un statut plus adapté à chaque cas, ou par manque d'aide financière, l'artiste confirmé ne risque-t-il pas de partir de ce monde avec le regret de ne pouvoir donner une suite à l'art pour lequel il est né ?

L'Art de pouvoir créer, d'aimer son



métier, de faire jaillir d'une idée, une expression, une ressemblance, un sentiment : tout ceci me laisse croire que l'Artiste ne peut pas mourir. Il possède en lui la soif d'aller toujours plus loin, de se perfectionner.

A toute époque il a travaillé sans relâche, même si ses oeuvres n'iront jamais au Musée. L'artiste ne meurt jamais : il vit et vivra toujours à travers ses oeuvres. Celles-ci peuvent fleurir, embellir une niche, un coin de cheminée, un dessus de commode ou autre meuble.

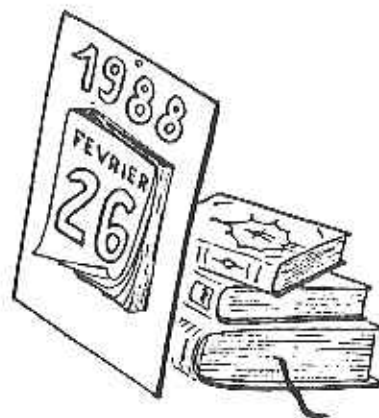
Quelquefois, on leur trouve une ressemblance, l'esquisse d'un sourire ou alors...! La mère, le père, le fils ou la fille les nomment : Pierre, Jean, Paul, Marie-Fleur (je t'aime) et dans le fond la signature de l'artiste et, plus intimement, son savoir-faire et son amour !

L' AMOUR de sa VIE : SON " ART " !

ESTEVEES de OLIVEIRA José Luis
Artisan à ISSENDOLUS

EPHEMERIDES ET STATISTIQUES

----- 1987 -----



E T A T C I V I L -

- DECES - Actes de DECES :

- BERGOUGNOUX Jean-Gabriel, du Moulin à Vent, le 24 MAI 1987, Veuf de Maria Félicie LAVIGUEURIE.
- FARAL Zélia, Joséphine, Pauline, de Vialoze, le 16 Septembre 1987 veuve de Olivier, Pierre BONNAFOUCIE.

Actes de Transcription :

- VAYSSIE Armand, Maurice, Auguste, de SOULESTREIN, décédé à GRAMAT (Lot) le 6 Mars 1987, époux de Maria Marcelle DELPEYROUX.
- LACAM Guy, Antoine, Alain, de TEULIERES, décédé à CAMORS (Lot) le 15 Juillet 1987, époux de Denise, Camille, Noëlie MARTIGNAC.
- MARIAGES :
- BAUDIN Gérard, Roland, de LACOSTE, et MANSELON Anne-Marie, Paulette de LACOSTE : Le 6 Juin 1987
- PHILIPPE Gilles, d'USSEL (Corrèze) et BOUYSSOU Elisabeth, Marie-Jeanne, Andrée, de SUQUET, le 19 Décembre 1987.

- NAISSANCES survenues dans D'AUTRES COMMUNES -
Parents Domiciliés dans la Commune

A la Maternité de FIGEAC :

- Loetitia, Roselyne BOS : le 31 Mai 1987, au Foyer BOS Alain résidant au MAS D'ATGIE - 1er enfant.
- Eric PIGNIOL : le 9 Août 1987, au Foyer PIGANIOL Marc résidant à GARY - 3ème enfant.

E T A T C I V I L : il y a 50 ANS

- 1937 -

13 NAISSANCES - ATROLES Solange, BOUVI Robert, BRUNET Yvonne, BRUNET Jacqueline, CABANES Yvonne, CADIERGUES Odette, DELLAC Léonce Josette, DELSAHUT Denise, FABRE Yvette, GESTES Guy, MAISONHAUTE André, SABRAZAT Yves, VIELCAZAL Georgette.

7 MARIAGES -

ARDOUREL Pierre - TOURNIE Albertine
AUBIN Marius - VIEILLES CAZES Yvonne
BRUNET Berckmans - DESPEYROUX Yvonne
FABRE Charles - GRIMAL Marcelle

"EPHEMERIDES ET STATISTIQUES" (suite)

MARIAGES (suite)

LANDES Louis - MAZOT Bernadette
LAGARRIGUE René - DELPEYROUX Henriette
LAVAYSSIERE Louis - RICHARD Marie-Thérèse

I3 DECES - BOURGADE François, BOS Guillaume, BOS Marie, BRUNET Jeanne, veuve de PUGNET Joseph, CANCROS Simon, CAMINADE Baptiste, GRIMAL Jean-Pierre, LAGRANGE Anne, épouse de CAVARROC Célestin, LACABANE Jean-Louis, MARTY Cyprien, MARTY Rose veuve de LAVAYSSIERE Victor, SABRAZAT Yves, TOURNIE Marie, veuve de BEDOU Léon.

E T A T C I V I L : il y a 100 ANS

- 1887 -

NAISSANCES : II

MARIAGES : 2

DECES : 25

Elections : Liste Electorale - Révision

Au 31 Décembre 1987 : la liste électorale s'établit à : 310 Electeurs: -soit 7 Radiations - 5 Inscriptions

-contre 312 au 28 Février 1987.

RECENSEMENT des Etrangers :

Au 31 Décembre 1987 : il y avait 3 Portugais (Maison GUERREIRO)
4 Espagnols

PERMIS de CONSTRUIRE : Il a été délivré P.C.

-Maison d'habitation : I , SAEZ François aux Bories, RN 140

-Agrandissement Bergerie : I, BAYNAT Huguette à MONDOU

-Agrandissement Maison-d'Habitation : I, SAINTE-MARIE Brigitte au Lac des Termes.

-MODIFICATIF P.C. : 2 - Commune d'ISSENDOLUS : vestiaires au Terrain de Sports

- MALET Claude à GARY (pour remise)

Aménagement de cuisine : I : Commune d'ISSENDOLUS au FOYER RURAL

Garages : 4 : DELPAU Christian au BOUYAREL

" BOUZOU Daniel à GARY

" FABRE Yvette au Bourg

" MOUMINOUX Jean-Pierre aux Bois

REFUS de P.C. : I : Commune d'ISSENDOLUS pour Abri métallique au Terrain de Sports.

TRAVAUX EXEMPTES de PERMIS de CONSTRUIRE soumis à déclaration :

Décisions positives :

-LAFAGE Christian à GARY : extérieurs d'une Maison d'habitation

-FAURE Jean-Jacques à GARY (Garage inférieur à 20 mc)

-LAPLAZE Maurice à TOULEYROU (extérieurs d'une Maison d'habitation)

-POUJEYROUX Claude à TEULIERES (Ravalement de façade de sa maison d'habitation)

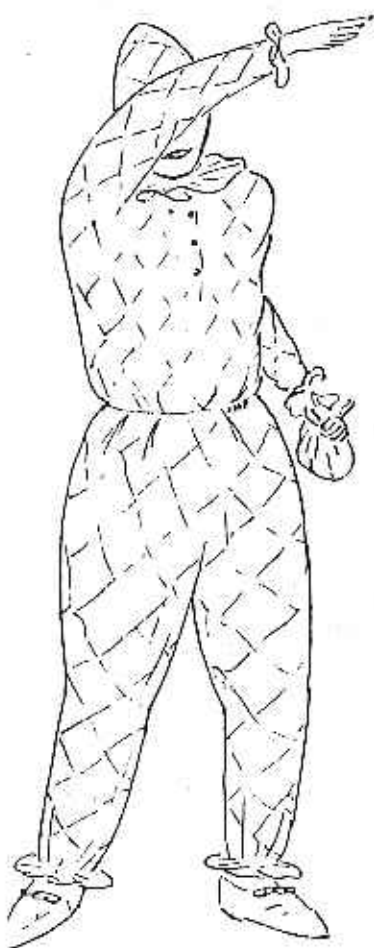
"EPHENERIDES ET STATISTIQUES" (suite)

Direction opérationnelle des Télécommunications à
ALBI pour construction d'un concentrateur et Relais Hertzien pour
service des Télécommunications à l'Hôpital (terrain du jeu de quilles)

CERTIFICATS D'URBANISME

Certificats positifs : Renouvellement : 3 -

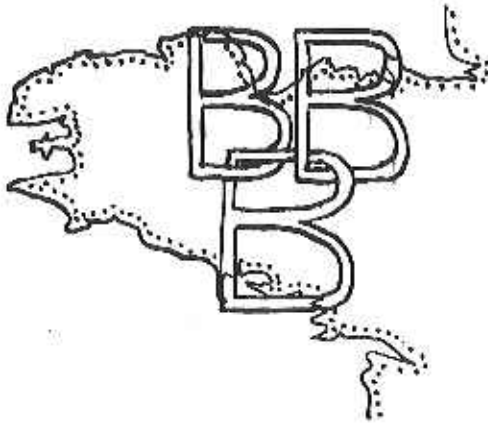
- BATUT Patrick : terrain sis à Terres-Basses, construction d'une
Maison d'habitation.
- DOUCET Raymond : terrain sis "aux Bories", Lot B du n°42 pour
Maison d'habitation.
- BATUT Michel : pour terrain à DADOT, construction d'une Maison
d'habitation et logement de fonction.
- Réhabilitation d'une Maison : PIGANIOL Marc à l'Hôpital pour l'ex-
Maison BEDOU.



" CLUB des JEUNES "

Un Président dynamique
Qui ne manque d'idées
Des JEUNES sympathiques
Qui adorent s'amuser !
Eh ! oui, c'est le CLUB des JEUNES
Qui vous présente ses
" MEILLEURS VOEUX 1988 "

Les JEUNES



1987 : Nous démarrons cette nouvelle Année avec : Huit Adhérents de plus qu'en 86, ce qui démontre la vitalité de notre CLUB.

Voici en quelques lignes ce qui s'est passé au sein de notre grande famille qu'est " L'AMICALE des AINES D'IS-

SENDOLUS. A part les deux réunions mensuelles des 2^e mercredi et 4^e dimanche du mois, c'était en Mai : 4 jours en BRETAGNE, visite de la côte bretonne, depuis PONT L'ABBE, 2 jours et 2 nuits, jusqu'à l'Usine Marée Motrice de la Rance. La Baie de DOUARNENEZ, coup d'oeil sur la rade de BREST, la Pointe du RAZ, etc...

Ensuite ce fut la promenade en bateau aux "Sept Iles", d'une durée de trois heures : c'était magnifique avec cette fle aux oiseaux où étaient massés des milliers d'oiseaux de mer. Ensuite DINAN où nous avons couché un soir, puis BAGNEUX où nous avons mangé au " Caveau de la Bergère ", belle Salle voûtée, où le patron nous a dit venir acheter les truffes dans le LOT à LALBENQUE.

C'est déjà la retour, repas du soir à St PARDOUX-L'ORTIGIER (19), et nous revoilà chez nous, un peu fatigués peut-être, mais contents d'avoir passé ensemble ces quatre jours sans aucune note discordante (Bravo le 3^e Age et "à l'année prochaine" pour une autre sortie de quatre jours (Pays Basque probablement).

En Août : visite de la Ferme Musée de CUZAL, repas de midi à MARCILHAC-sur-Célé, et retour par CABRERETS et CAJARC.

En Septembre : visite très instructive de la pente d'eau de MONTECH (T.&G.), unique au monde, une autre étant en construction dans l'Hérault. Promenade en péniche sur le canal du Midi, repas de midi à MONTECH et le soir, au retour, diner à CAUSSADE.

Ensuite, fin Octobre, nous nous sommes retrouvés soixante dix à St-SOZY à l'Hôtel GRANGIE où nous attendait un succulent repas bien arrosé de blanc, vieux Cahors et Champagne.

Tout cela me fait penser à une brave dame qui me disait un jour, parlant des Clubs du 3^e Age, qu'elle ne portait pas particulièrement dans son coeur : " Pour moi le 3^e Age ce sont les 3 B : belote - bouffe - ballades ". Peut-être avait-elle un peu raison, mais cela nous fait passer de bons moments de détente, et crée, entre nous, une franche AMITIE : c'est ce que nous nous efforçons de faire au sein de notre " AMICALE des AINES "

Votre TRESORIER B.B. avec 2 B SEULEMENT

Devinez ... Une moule s'est installée sur la coque d'un navire, à 50 cm au-dessus de la mer. Au moment de la marée, la mer monte de 15 cm par heure. En combien de temps la moule sera-t-elle atteinte par le flot ?

Réponse : Elle ne le sera jamais car le bateau s'élève avec la marée.

ISSENDOLUS, commune du Causse

Tout commence dans le silence, car on ne sait rien de bien précis des débuts d'Issendolus. Mais en 1236, sous Saint-Louis, donc, la paroisse était assez importante pour être sous la protection du château de Beaulieu, premier point. Par conséquent, elle avait au moins déjà son siècle d'âge. C'est vraiment un minimum. Neuf ans plus tard, second point, l'Evêque de Cahors "donnait" à l'Hôpital Beaulieu, l'église d'Issendolus avec ses dépendances. Qui plus est, cette donation fut confirmée en 1253. On peut donc supposer que le revenu en était assez considérable, sans quoi le don pur et simple n'aurait pas fait l'objet d'une confirmation dans les formes.

Et en 1259, Girbert de Thômines, Châtelain de Beaulieu, fit voeu d'aller en Terre Sainte et d'y passer le reste de sa vie à combattre les Infidèles. Avant son départ, il régla les affaires de ce qui semblait déjà bien être l'Hôpital Beaulieu qu'il donna à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et remit entre les mains de Frère Pierre Girard, Commandeur des Maisons du Quercy, et Frère Géraud de Barasc, sous la responsabilité effective de sa femme Aygline.

Des "Aygline", il y en eut plusieurs, descendantes l'une de l'autre. L'arrière-petite fille de la première fut elle aussi prieure de l'Hôpital Beaulieu, et sous elle, il n'y avait pas moins de trente neuf religieuses, chevalières de l'Ordre de Malte. C'est de cette époque que date la robe de soie rouge qu'une ceinture serrait à la taille et que recouvrait un manteau noir, costume immortalisé par Sainte-Fleur. La croix de l'Ordre, faite d'une toile, très blanche et très fine, était cousue sur le côté gauche du manteau.

On sait même qu'au début du XIVème siècle, sous la dernière Aygline, Gisbert de Thômines, son frère, fit de grands dons à la Communauté "composée des dames les plus qualifiées du Quercy et des pays voisins". Donc, on le voit, l'importance d'Issendolus et de son hôpital était alors bien affirmée. Célébrité due aussi, il faut le reconnaître, aux miracles de Sainte Fleur - au nombre de cent vingt six, ils ont été dûment répertoriés. Citons quelques uns d'entre eux pour mémoire : ainsi la libération inexplicable de prisonniers que les anglais, les ennemis du temps, avaient faits dans la région. Et aussi "... un habitant d'Issendolus, mordu par un loup enragé, fut guéri, ainsi que plusieurs blessés à coups d'arbalète, que la gravité de leur état promettait à une mort certaine". De même pour les enfants du Seigneur de Bourdon, non pas blessés, mais gravement malades. Des gens atteints par le "Feu de Saint Antoine" recouvrèrent la santé eux aussi.

Enfin, l'église de l'Hôpital Beaulieu ne désemplassait pas. Toute réputation mise à part, à travers ces temps de violence, de famine et d'épidémies, les charitables Dames Maltaises devaient trouver à s'employer, ô combien!... Car c'était la veille de la Grande Peste qui ravagea le Quercy et sans doute Issendolus. En l'occurrence, on n'en sait pas grand chose, pas plus que des suites de ce retentissant tremblement de terre de 1335 qui pourtant, "renversa plusieurs maisons à Cahors". Elles n'étaient peut-être pas solides? Et à Issendolus?

On ne sait pas non plus ce qu'il advint de la paroisse pendant que les troupes protestantes de Marchastel et de Bessonies pillaient Gramat. Peut-être que sa situation lui valut de rester à l'abri du sang et de la fureur? Mais tout de même, pendant ces périodes de "désordres" comme il est dit pudiquement dans les livres de nos anciens, sa situation ne devait pas être très confortable! Que pouvaient bien faire les gens le dimanche après la Grand-messe? Est-ce qu'ils s'assemblaient devant l'église, à l'abri de la tour et des arbres pour discuter des affaires de la paroisse, comme tous les chefs de famille, hommes ou femmes en avaient le droit et le devoir en ce temps-là? Ou se terraient-ils au fond de leurs souillardes, un chiffon sur le nez pour éviter les miasmes des terribles épidémies qui fondaient sur eux, riches ou pauvres, régulièrement? L'un ou l'autre, l'un et l'autre, sans doute, c'était selon.

Mais après ces périodes terribles, en vinrent d'autres qui, de différente sorte, ne l'étaient pas moins. Ainsi, la Révolution. Et là, les projecteurs de l'histoire se fixent à nouveau sur l'Issendolus de l'autre côté de la route - qui n'était encore qu'un grand chemin - sur l'Hôpital Beaulieu. Alors là, silence et résistance. La Prieure était alors Françoise d'Estresse. Sous les injonctions de plus en plus fermes de la Constituante, puis de la Convention d'avoir à quitter les lieux, la communauté résistait, se terrait derrière ses murs. Peut-on imaginer la vie de ces femmes et de leurs pensionnaires, malades et élèves, retranchés derrière leurs murs, vivant en vase clos autour de leur fontaine, de leur moulin et de leurs ateliers? Mais Robespierre, à travers ses Commissaires du Peuple, se faisait de plus en plus péremptoire. D'autant plus que sourdement menées par des provocateurs "télé-guidés", les petites gens aussi s'en prenaient aux religieuses. C'était le temps où Françoise d'Estresse et ses Dames Maltaises cachaient au péril de leur vie le prêtre réfractaire Bernard Bargues. Alors, ce que n'avaient pu faire les arrêtés et les menaces des hommes de la justice, les jets de pierre de la populace en délire le réussirent. La décision de partir fut prise. Et, pendant que devant le grand portail de l'abbaye - qui depuis s'appelle la Porte Rouge - brûlaient les reliques

et les meubles de l'Hôpital-Beaulieu, Françoise d'Estresse, âgée de plus de soixante-dix ans s'éteignait d'épuisement et de désespoir chez des amis héroïques, à huit cents mètres de son monastère. C'était la fin de l'hospice-école de Dame Aygline.

Très vite, il fut livré à la pioche des démolisseurs, destruction commandée par le maire anti-clérical de l'époque. Et, bizarrement, le siècle s'était à peine écoulé que ces restes servaient à construire un autre couvent, celui des Dames du Calvaire à Gramat, et à restaurer les chapelles de Rocamadour. Ainsi, ce qui avait été à Dieu, retournait à Dieu... imprévisible avatar de l'Histoire...

Aujourd'hui, Issendolus présente l'aspect d'une commune coupée en deux par une route nationale, digne rejeton de nos modernes temps, où filent des voitures bien trop pressées. D'un côté, ce qui reste de l'Hôpital-Beaulieu, pieusement gardé par son propriétaire actuel, Monsieur Paul Delsahut, lieudit L'Hôpital, avec la plus forte concentration de la population. De l'autre, le cœur de la commune avec sa mairie, son église, son école, son épicerie, son café. Il y a des maçons, des couvreurs des entrepreneurs, des éleveurs, tout un petit monde agricole paisible et silencieux. Mais les forges et les petits métiers en ont disparu à jamais.

Pourtant, sous l'impulsion d'un maire jeune, Monsieur Dellac, et de sa dynamique équipe, avec l'appui d'une jeunesse active et inconditionnelle, Issendolus a connu une dimension nouvelle que n'ont pu abolir les traverses consécutives aux deux guerres modernes, à la crise économique et à l'exode paysan. Un stade a été créé, des maisons nouvelles se sont élevées qui étendent la commune, bien souvent le fait d'"étrangers" dont je suis.

En tant que telle, bien loin de moi l'idée de retracer une histoire exhaustive de lieux que les Issendolusais connaissent bien mieux que moi. C'est pourquoi je ne peux faire mieux, pour clore ce modeste apport, que me référer à l'anagramme d'un fils de la commune, Monsieur J.L. Pays :

- I : comme Ichen Dolus, criaient les pèlerins aux portes de l'Hôpital Beaulieu
- S : Comme souvenirs, ça marque.
- S : comme sérénité, il en faut.
- E : comme exode, mais encore rien de bien alarmant ici.
- H : comme nouveaux habitants, il y en a, j'en suis.
- D : divisé, mais seulement sur le plan géographique.
- C : comme optimisme, il en faut aussi!

- L : comme leitmotiv (comme on est bien chez soi!)
U : comme union (celle des coeurs)
S : comme satisfaction (le satisfecit est accordé).

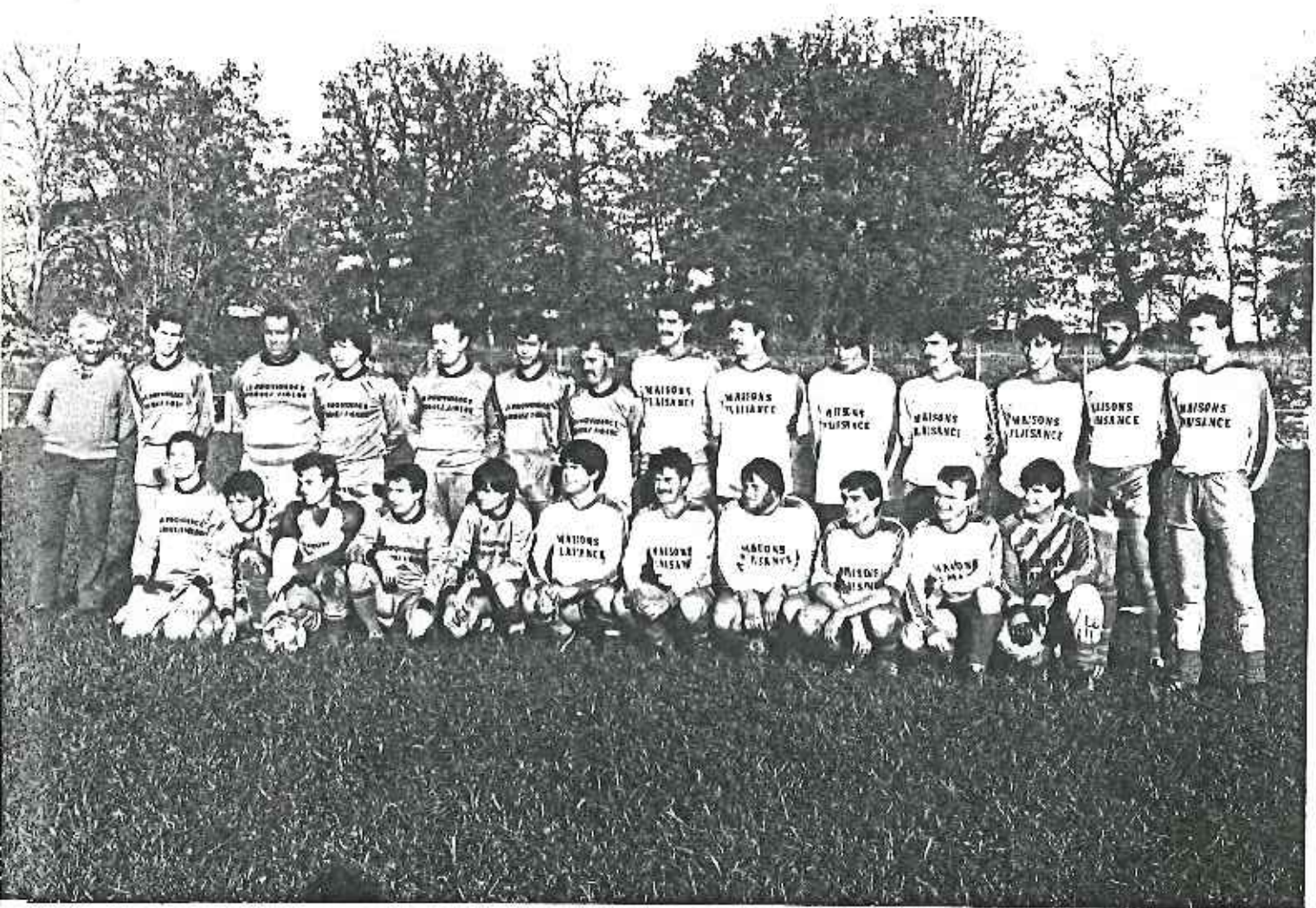
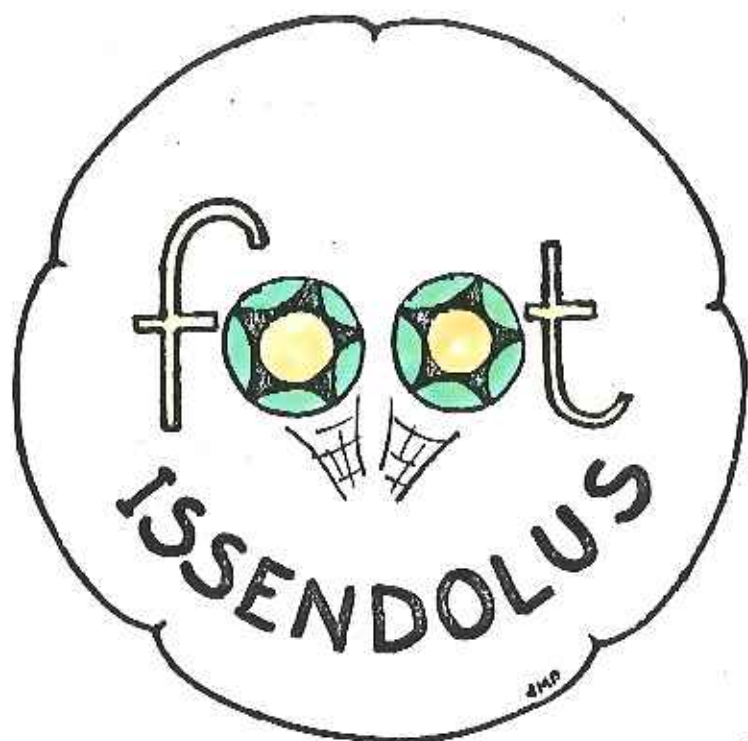
En conclusion, moyens limités, mais peut bien faire et même peut encore mieux faire.

L.R. BOSC

Références : renseignements tirés de :

- Gallia Christ. T.1
 - Maleville et Foulhiac
 - Hugues Amadiou (Vie de Sainte Fleur)
 - Lacoste - Histoire du Quercy T 2 à 4 -
 - articles de la Dépêche du Midi
 - de A. Woël (treize chapitres de l'Hôpital Beaulieu)
 - de Jean Luc Pays (Villages que j'aime - Issendolus, un village bien de chez nous) septembre 1979
 - et de la monographie de Madame Christiane Cayrol.
-





Debout, de gauche à droite : Delsahut R, Payrol D, Bonalane K, Cabanes L, Jouantou R, Payrol T, Landes R, Lasfargues JJ, Janot E, Montal C, Laparro V, Beulaguet H, Sermet JC, Cabanes V.
 Assis, de gauche à droite : Lavinal B, Maffray S, Rougié JF, Bru D, Baynat J, Bos A, Delsahut E, Faure JJ, Chambert S, Portes M, Brunet S.



" SECTION SPORTIVE "

Nous nous retrouvons, cette année encore, afin de vous faire part des nouvelles du Club.

Lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu mi-juin, un nouveau Bureau a été mis en place, dont voici la composition :

- Président : Jean-Jacques LASFARGUES
- Vice-Président : Artim NOUSSESIAM
- Secrétaire : Alain BOS
- Secrétaire-Adjoint : Ketfi BONALANE
- Trésorier : Eric DELSAHUT
- Trésorier-Adjoint : Bernard LAVINAL

Malgré les nombreux départs qui ont eu lieu, surtout au sein de l'équipe première, les résultats n'en ont pas pour autant soufferts. Ceci est notamment dû au fait que 9 recrues se sont intégrés au groupe. Une bonne camaraderie s'est créée au fil des matches, entraînant ainsi des résultats satisfaisants.

C'est ainsi que nous occupons, à la mi-saison, une honorable 4^{ème} place au Classement Général.

Notre Equipe "Réserve", dont la moyenne d'âge a nettement baissé, a accumulé de meilleurs résultats que les années précédentes. A ce propos, nous tenons à remercier Monsieur Roland LANDES, dirigeant-joueur-capitaine, qui, depuis la naissance du Club, tient les rênes de cette vaillante Equipe.

Nous avons constaté, avec regret, que l'appel lancé lors de la dernière parution du journal n'avait pas été suivi avec l'enthousiasme que nous avions espéré.

Les dirigeants qui encadrent, à l'heure actuelle, le Club ont besoin que nombre de personnes viennent leur prêter mains fortes.

Nous renouvelons donc cet appel afin qu'il trouve "écho" parmi les rares supporters assidus.

Cette année, nous avons relancé le Bal du Foot qui s'est déroulé : les 5 et 6 Septembre 1987. Pendant ces deux jours de festivité, l'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Un bon nombre de participants s'étaient réunis pour le Concours Amical de Pétanque qui a été organisé en cet honneur.

Le repas annuel du Foot a eu lieu au Restaurant de la Gare de ROCAMADOUR, dans un cadre chaleureux.

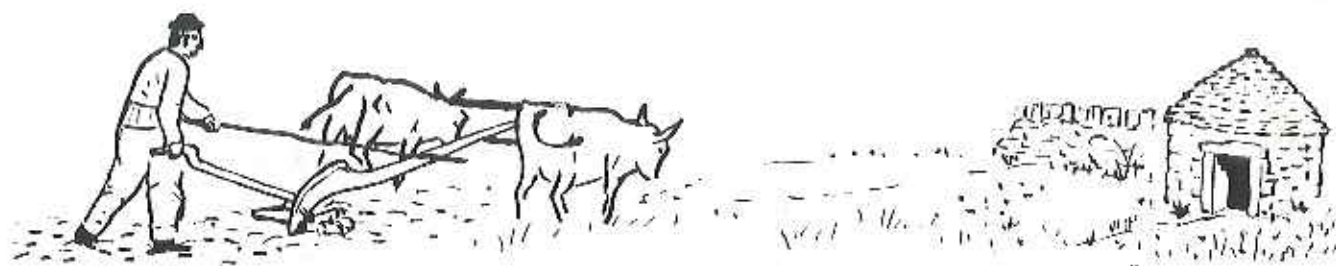
D'un commun accord, nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour signaler l'état défectueux du terrain. Il serait impératif de faire un apport de terre afin que disparaissent tous les cailloux qui, chaque dimanche, blessent un grand nombre de joueurs. Nous gardons toujours espoir en ce qui concerne l'éclairage du terrain. Ces travaux pourraient se réaliser en collaboration avec le Club, dans le but de permettre aux joueurs de s'entraîner régulièrement et de garder ainsi une bonne condition physique.

Nous tenons à remercier tous ceux qui s'occupent de la bonne marche du Club ainsi que tous les supporters qui suivent régulièrement les 2 Equipes.

Les joueurs ont besoin, pour réussir, de se sentir soutenus, encouragés, et respectés, et non pas jugés sévèrement.

A très bientôt

Le Bureau



" C.U.M.A." ESSOR AGRICOLE D' ISSENDOLUS

Son objectif : Tout mettre en oeuvre pour réduire les coûts de mécanisation

CE QUE LA C.U.M.A. MET A LA DISPOSITION de SES ADHERENTS

TYPE de travail	EQUIPEMENT	Prix Achat H.T.	Capital Social	Droits d'entrées	TARIFS	
Epannage d'engrais	Centrifuge KUHN surbaissé	5.527,21	220 F		24 F 50 la Tonne	
	Centrifuge KUHN surbaissé	6.745,37				
	Semoir à caisse (scorie)	1.000,00				
Labour	Charrue bidisques pivotante	8.150,62	410 F	300 F	55 F 50 l'hectare	
	Charrue tridisques planche	5.000,00				
	Charrue bidisques planche	4.215,85	600 F		100 F l'hectare	
	Charrue non stop 3 socs	18.381,11				
Semis	Semoir en lignes 2m 50	5.000,00	330 F		25 F 50 l'hectare (31 F 50 l'hectare	
	Semoir en lignes 3m	3.433,04	200 F			
	Semoir müfs 3 rgs	2.800,00				
Epannage Fumier	Epandeur HEYWANG 1 t.500	4.300,00	500 F	360 F	22 F 50 l'unité p/Ivache= 10 Brebis 25f unité	
	Epandeur HEYWANG 4 t.	13.028,04				
	Tracteur + fourche	29.013,84	250 F			
Moisson	M.B. LAVERDA 3m10	213.792,58	100 F 1'hectare	50f 1'ha p/adhérent 100f 1'ha p/nouveaux	246 F de 1'heure	
	2 Trémies	6.601,80				
	I Vis à graisse	1.180,27				
Travail superficiel du sol	Cover-croop	15.157,48	500 F		79f hect.	
	Vibroculteur	1.198,98	100 F			
	Vibroculteur avec herse	1.915,80				
	Cultipaker trainé	1.150,00	240 F			28f hect.
	Cultipaker porté	3.061,23				

" C.U.M.A." ESSOR AGRICOLE D' ISSENDOLUS (suite)

Type de travail	EQUIPEMENT	Prix Achat H.T.	Capital Social	Droits d'entrées	TARIFS
Traite- ment Desher- bage	Atomiseur	1.561,38	100 F		5f les 1000 pieds
	Pulvérisateur 400 litres	3.800,00	240 F		27f80 l'hec- tare
Travail Bois de chauf- fage	Scie à bûches	2.639,60	100 F		28f50 les 4 m3
	Fendeur à bûches	12.647,56	250 F	100 F	120f p/an
DIVERS	Planteuse à tabac	3.640,00	200 F		6f80 les 1000pieds
	Bascule travail	6.520,64	100 F		4f p/vache an
	Girobroyeur	9.696,46	200 F	100 F	180f p/an
	Presse balles rondes	64.708,27	1800 F	900 F	(Foin:10f (Paille:8f (la balle 3f80 le sac +2of l'hect. 1f40 le sac 3f le sac 33f60 p/an gratuit
	Egreneuse à maïs	3.600,00	200 F		
	Concasseur à farine	1.600,00			
	Bétonneuse	650,00			
	Gonfleur	4.634,50			
Calculatrice	1.165,50				
		463.482,13			

N.B.- Les personnes dont l'activité principale n'est pas l'agriculture et la S.A.U. ne dépasse pas 2 Hectares, ont la possibilité d'échelonner les paiements des parts sociales. Ils devront verser 10 Frs de capital social par an, par matériel utilisé jusqu'à concurrence du montant total de la part sociale.

Ces personnes s'engagent à faire l'apport total de leur surface ensemencée en céréales à la branche moissonneuse-batteuse de la C.U.M.A. (Un service en vaut un autre n'est-ce pas !)

SON FONCTIONNEMENT

Notre C.U.M.A. est gérée par un Conseil d'Administration de 10 Membres, il est l'émanation de l'Assemblée Générale des Sociétaires. Il agit par délégation des pouvoirs de celle-ci.

Voici sa composition actuelle :

- Président : Jean BRUNET
- Vices-Président : Robert LAPARRO et Paul VERNET
- Trésorier : Marcel CABANES
- Secrétaire : Georges BOS
- Membres : Christian BOISSET, Pierre CABANES, Pierre DELPON,
" Marcel JOUANOU et Roger LAPARRO

Le Conseil d'Administration doit se réunir au moins quatre fois par an (art.24), et aussi souvent que nécessaire pour la bonne marche de la C.U.M.A. Son rôle, ses droits et devoirs sont très étendus, ils sont définis par l'Article 26 des statuts. Les réunions se tiennent, à tour de rôle, chez un administrateur et se terminent toujours par un copieux réveillon. Tous les adhérents reçoivent le compte-rendu de la réunion (nous n'avons nullement besoin du "téléphone arabe" pour informer les adhérents !)

" C.U.M.A." ESSOR AGRICOLE D' ISSENDOLUS (suite)

Conclusion : L'utilisation de machines agricoles est, de plus en plus, indispensable dans les exploitations agricoles, mais elle pose souvent à l'agriculture des problèmes délicats de rentabilité.

Dans de nombreux cas, posséder un équipement complet est hors de la portée des exploitants. L'utilisation en C.U.M.A. qui ne demande à chacun qu'une participation proportionnelle à ses besoins en travaux, contribue largement à résoudre ces problèmes.

Jean BRUNET

Jeu de l'oie

ARRIVÉE

Prenez se jour avec un dé 50 foies gras et beaucoup de patience !!!

DÉPART

1 Du retour vous craquez devant une superbe petite robe. **15** payez avec 6 foies

2 votre voisine, elle, a tout vendu: c'est la déprime! videz trois contreaux et payez $\frac{1}{2}$ foie

3 enfin **ROUÏE:** 3 foies seulement

4 rien! passez un tour

5 Mais vous ne ralez pas **BIZAC:** 7 foies

6 Catastrophe! vous avez trop hésité: LA C.A.P.E.L. a tout acheté à votre voisine!

7 Vous casez 12 foies à la Comtesse du Barry

8 les conserveurs sont passés sans s'arrêter... Revenez case **7** et revisez vos prix à la baisse (otez 3 foies)

9 faites vos prix

10 Encore 2 foies à payer pour la pesée et la place!

11 payez 1 foie pour l'essence et en route pour GRAMAT

12 Vous vendez 15 foies gras

13 paine sèche! vous loupez l'ouverture du marché sautez case **6**

14 il vous reste foies inventez! soit vous repassez case départ, soit vous prenez le risque à l'arrivée de vous faire enquereler par votre:

- mère
- belle mere
- mari

- C H A S S E -

Une année s'est écoulée et la Société de Chasse est toujours là. Une saison peut être plus chaude, enfin elle est terminée.

La Société a sa routine. Ball-Trap qui marche bien. Les professionnels viennent plus nombreux et les amateurs des Communes voisines sont heureux de se mesurer avec quelques bons tireurs de notre Commune. Les coupes sont très convoitées et, c'est plus de 3.000 cartouches et 2500 plateaux que l'on casse ce jour-là. Bénéfice net : 3.500 Frs.

Le Quine a aussi son succès. Les organisatrices se défendent corps et âmes. Les Ecoles et la Société : l'entente est parfaite. Bénéfice net : 7.000 Frs que l'on se partage.

Cette année l'Ecole avait invitée les Chasseurs au voyage scolaire : 2 jours à PARIS. Deux journées bien remplies et très bien organisées : MERCI à l'institutrice et aux parents d'élèves.

La Saison 86-87 compte 28 Chasseurs de la Commune. Deux seulement n'ont pas pris la carte ? Nous avons des chasseurs des Communes limitrophes qui sont adhérents chez nous et 14 Droits de Chasse. Droits que signent les propriétaires non chasseurs. Beaucoup de chasseurs de l'extérieur demandent des droits, le prix de la carte, pour eux, est dérisoire.

Nous avons fait un lâché de: 60 faisans.

Dépense : 3.480 Frs.

Nous avons, en commande, 14 lièvres, soit 12600 Frs. Eh! oui, 1800 Frs le couple? Nous lâcherons, comme tous les ans, des lapins; l'argent de nos adhérents ne pourrait pas dans les cuisses. Madame Bernadette ARTIGUE soigne nos 3 couples de lièvres, je lui souhaite beaucoup de réussite. Nous lui faisons confiance.

Les gardes chasse : Roland LANDES et Pierre SARRAZY font un bon travail de destruction aux nuisibles.

Saison 86-87 : pris 26 Renards pour ROLAND et 2 pour Pierre, celui-ci n'a peut-être pas pu piéger ou gazer quand il fallait. La Fédération nous avait donné le droit de prélever 2 chevreuils. Thierry PAYROL a tué le 1er et Christian DELFAU le 2ème. Nous avons mangé le foie chez Denise GAUTIE : un très bon repas et une "sacrée soirée".

Certaines personnes prétendent que la Société de chasse marche mal. Je crois que, si on regarde d'autres associations de la Commune, nous serions bien notés pour la question et le bon esprit qui règnent. Bien sûr, il y a, sur le terrain, quelques bavures, mais je crois qu'elles ont toujours existées et, peut-être, faut-il tout méditer sur le titre de cette revue :

" VOIR - AIMER - et COMPRENDRE ... "



" COMITE DES PETES "

 Un an déjà et la dynamique équipe de "Popol" essaye d'animer notre Commune grâce aux deux Fêtes traditionnelles qui se tiennent au mois de JUIN et Août.

En juin, le soleil étant de la partie, les Jeunes s'organisent du mieux possible pour que ces Fêtes se passent dans la joie et la bonne humeur.

Le dimanche de la Fête nous avons voulu présenter une après-midi récréative avec "ALBERIC et PASCALINE " pour les Jeunes et les moins Jeunes, qui n'a pas donné le succès que nous souhaitions.

Puis arrive le mois d'Aôut. Restant dans un cadre plus simple, profitant de la Salle des Fêtes et du bénévolat des personnes de la Commune, nous avons pu organiser un buffet campagnard apprécié par les convives, précédé d'un concours de boules qui trouve un assez large succès.

Durant ces deux journées, les villageois ont pu s'amuser grâce à deux-bals gratuits.

" PRINCIPALES RECETTES ET DEPENSES "

POUR LES 2 PETES 87

HOPITAL D' ISSENDOLUS :

- SACEM - ORCHESTRE - ALBERIC & PASCALINE -)	
- ASSURANCES URSSAF - DANCING -)	37.706, 89
- PUBLICITE EDF - SONS -)	
Entrées Totales	16.929,00

<u>BUVETTE</u> : Achat boissons	8.598, 94
Recettes Buvettes	21.992,25

<u>AUBADES</u> : Fouasses	1.600-)	
Musiciens	1.400-)	3.000 -
Recettes AUBADE		8.865,00

REPAS "FOYER RURAL" du Comité des Fêtes + Musiciens	2.519,78
---	----------

" COMITE DES FETES " (suite)

F E T E d' I S S E N D O L U S

- ORCHESTRE + SACEM + PUBLICITE)	6.077,70
VIGNETTES)		
- BUFFET CAMPAGNARD : Divers)	4.984,84
" " Achats)		
RECETTES Repas		9.744 -
- BUVETTE : Achats Boissons		3.867,82
Buvette RECETTES		11.733,60

RESULTAT des 2 FETES

F E T E HOPITAL	PERTE de	8.057,77
Bénéfice ISSENDOLUS		5.030,52
EN CAISSE actuellement :		<u>21.131,25</u>

POURQUOI CE DEFICIT à LA FETE DE L'HOPITAL ?

A l'occasion de la Fête de L'Hôpital, nous avons voulu présenter un nouveau spectacle avec "ALBERIC et PASCALINE", mais hélas ! il n'a pas porté ses fruits. Ce qui explique cette perte, dorénavant nous resterons dans une animation plus classique.

CONCLUSION : Tout n'est pas parfait, mais l'essentiel est d'assurer la continuité de ces deux week-ends de Fête.

Aux critiques de certains, nous posons la question :
" Que serait la vie de notre COMMUNE sans ces deux Animations ? "

Nous espérons une réponse ou des idées qui seront très bien accueillies lors de l'Assemblée Générale.

LE COMITE DES FETES

" JEU D'ESPRIT "

- Combien peut-on fumer de cigarettes avec 11 cigarettes, sachant qu'avec 3 mégots on fait une nouvelle cigarette ?

Réponse : Seize cigarettes. En effet, on fume d'abord les 11 cigarettes. Avec les 11 mégots obtenus, on fait 3 nouvelles cigarettes et il reste 2 mégots. Avec les 3 mégots obtenus, on fume une 15^e cigarette. Avec ce dernier mégot et les 2 non utilisés, on fait la 16^e cigarette, qui laisse encore un mégot à utiliser.

- Je suis petite, sale et noire, mais je mange aux tables royales
Qui suis-je ?

Réponse : La mouche.

MUTUELLE ENTRAIDE

" MUTUELLE D'ENTRAIDE "

" COUPS DURS "

Au mois de Décembre 1987 la MUTUELLE D'ENTRAIDE, comme les années précédentes, a tenu son Assemblée Générale.

Cette réunion permet de se retrouver pour faire le Bilan de l'exercice écoulé, et de discuter entre adhérents, la soirée se terminant par le verre de l'Amitié.

A noter que, pour 87, la Mutuelle n'a pas à intervenir, si ce n'est pour le labour et le semis partiel de céréales chez un Agriculteur ayant des difficultés pour effectuer ces travaux.

" COMMENT FONCTIONNE LA MUTUELLE D'ENTRAIDE COUPS DURS "

Lorsqu'un adhérent, pour cause maladie ou accident, fait appel à la Mutuelle : le Bureau, après réunion, décide l'envoi d'une ou deux personnes qui, à tour de rôle, assurent les soins aux animaux se trouvant sur l'exploitation.

Pour ce qui est des gros travaux "labours, semis, fenaison, etc..." des groupes de trois à quatre adhérents sont constitués, toujours à tour de rôle, pour effectuer ces divers travaux.

Tout ceci étant fait bénévolement, au niveau communal, pendant une durée de dix à quinze jours; au delà c'est la Mutuelle Cantonale qui prend le relais, celle-ci disposant d'une main-d'oeuvre qualifiée prête à intervenir.

A signaler que la Mutuelle Cantonale, dans la mesure de ses possibilités, peut prendre en compte les absences pour formation ou responsabilité professionnelle, les compléments de main-d'oeuvre, congés.

Pour ces diverses actions une participation directe est demandée à l'intéressé.

Comme toute organisation une cotisation est demandée à chaque adhérent. Une partie étant reversée au niveau cantonal qui, lui-même, finance une Caisse au niveau Départemental, qui sert de "réserve" en cas de "COUPS DURS".

Tout ceci ayant pour but de permettre à l'exploitation, de la personne malade ou absente, de fonctionner aussi bien que possible.

La MUTUELLE D'ENTRAIDE

- CHARADE -

Mon premier est une couleur
Mon second est une exclamation
Dans mon troisième les petits oiseaux habitent
Mon quatrième est une conjonction
Mon tout est un prénom féminin

Réponse : Vert - Oh - Nid - Que... Verronique

PORTAIL de la SALLE CAPITULAIRE
de L'Hôpital BEULIEU : 13^e Siècle



TOUR dans l'enceinte de l'Ancien COUVENT de
L'HOPITAL BEAULIEU

